



ACTUALITES COMMUNALES



Contactez votre Administration :



086/32.02.50 ou 086/32.21.22

@ administration@sommeleuze.be

Site : www.sommeleuze.be

Les services de l'Administration Communale sont accessibles, de préférence, sur rendez-vous, afin de mieux vous accueillir.

Horaire durant les vacances : du lundi au samedi de 8h à 12h. Après-midi sur rendez-vous.

/ETAT CIVIL

MARIAGES



04-06-22 : **Henrot Pascal** et **Fourneaux Sarah**

Wilot Karl et **Fais Charley**

11-06-22 : **Padurariu Petru** et **Jura Bianca**

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

DECES



02-05-22 : **Lemaire Elise** de Noisieux, âgée de 68 ans

21-05-22 : **Houmard Anny** de Noisieux, âgée de 86 ans

23-05-22 : **Cellier Jocelyne** de Hogne, âgée de 71 ans

25-05-22 : **Bedoin René** de Noisieux, âgé de 63 ans

02-06-22 : **Gaillard Frisque Jean** de Somme-Leuze, âgé de 82 ans


05-06-22 : **Picard Marc** de Noisieux, âgé de 57 ans.

/CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 27 juin 2022 à 20h à la Maison Communale de Baillonville.

Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

/LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

 Rue du Centre, 2 à 5377 BAILLONVILLE

Administration :  086/32 39 04 - jean.wener@cpas-sommeleuze.be

Service social :  086/32 31 73 - social@cpas-sommeleuze.be

 Heures d'ouverture :

Permanences sociales : mardi et vendredi : de 9h00 à 11h30

Permanences du service de médiation de dettes : mardi de 9h00 à 11h30

Permanences pour les allocations de chauffage : mardi de 9h00 à 11h30

Permanences pour les allocations personnes handicapées : uniquement sur rendez-vous auprès du service social

Permanences juridiques : 4ème mardi de chaque mois (3ème mardi en décembre, pas de permanence en juillet et août) – prendre rendez-vous auprès du service social

/NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE HARMONISÉ (CHARTRE DE BIEN VIVRE ENSEMBLE)

Le Conseil communal, en sa séance du 30 mai dernier, a adopté un nouveau règlement de police qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain.

Le texte intégral sera disponible sur le site de la Commune à dater de cette date (www.sommeleuze.be).

DON DE SANG



**LE SERVICE DE LA COHESION SOCIALE
DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE
SOMME-LEUZE**

ET LE CPAS DE SOMME-LEUZE

S'ASSOCIENT A L'APPEL URGENT DE DON DE
SANG DE LA CROIX ROUGE ET VOUS
PROPOSENT D'Y REPOUDRE **CE SAMEDI 24**



SEPTEMBRE APRES-MIDI.

**Le bus de la Croix Rouge s'installera sur le parking de la salle de Noiseux.
Rue de la Salle - 5377 NOISEUX.**

INFORMATIONS ?

Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle Administration communale de Somme-Leuze,
au 086/32.02.65 francoise.jadin@publilink.be

Jessica Carpentier, Echevine en charge du service de la cohésion sociale,
au 0474/20.25.18 / carpentierjessica@hotmail.be

Marianne Fourneau, Présidente du CPAS de Somme-Leuze,
au 0474/49 78 10 / marianne.fourneau@cpas-sommeleuze.be





Vous-êtes à la recherche d'une école pour votre enfant ?

**Vous ne connaissez pas les écoles de la commune
mais vous souhaitez en savoir plus ?**

**Alors voici ce qu'elles vous proposent pour
l'épanouissement & l'apprentissage de votre enfant :**

Quatre implantations



Rue de l'Eglise 13
Heure
086/32 25 35



Rue du Tilleul 1
Somme-Leuze
086/32 27 22



Rue des Chasseurs Ardennais 16
Noiseux
086/32 27 21



Rue de Borlon 1a
Bonsin
086/34 45 46

- Un **suivi personnalisé** et concerté en cycle et entre cycles
- Des projets qui donnent **l'envie d'apprendre** : séjours et sorties pédagogiques
 - Une **communication** régulière avec les parents
- Un apprentissage au **vivre ensemble**, au **respect de soi** et de **l'environnement**

L'école, cœur battant du village...

L'école rurale n'est pas qu'un lieu de travail. Enfants, anciens élèves, parents, amis... y tissent un réseau de convivialité et d'amitié. Une solide colonne vertébrale pour l'avenir !

De l'air, de l'espace...

Nos quatre implantations jouissent d'un environnement de grande qualité : locaux spacieux, matériel de pointe, vastes espaces extérieurs... Nombreux sont les intervenants extérieurs à le souligner. Les équipes communales contribuent, avec efficacité et dévouement, à leur parfait entretien.

We are the champions !

Innovation pédagogique ou tradition ? Peu importe l'étiquette. Nos équipes d'enseignants sont ouvertes à toutes les tendances pour autant qu'elles contribuent aux performances scolaires et à l'épanouissement personnel des enfants.

Tous ensemble, tous ensemble...

Tout est mis en œuvre pour susciter l'envie d'apprendre, la communication avec les parents, le vivre ensemble, le respect de soi, des autres, de l'environnement. A cet effet, une collaboration est mise en place avec différents partenaires : logopèdes, CPMS, Equipes mobiles de la FWB, Echevinat et Maison de la Culture, ADEPS, artisans indépendants, écrivains, associations de parents etc.

Du rêve et des souvenirs...

Quelques séjours pédagogiques extérieurs seront proposés, au prix minimal (classes vertes, médiévales, de ferme, de neige...). De quoi engranger de lumineux souvenirs dont nos anciens nous reparlent souvent !

L'addition, s'il vous plaît...

En Belgique, l'instruction est obligatoire et gratuite, dit-on... C'est peut-être un vœu pieux mais, dans les écoles de Somme-Leuze, nous mettons un point d'honneur à nous rapprocher autant que possible de cet objectif. Tour d'horizon en quelques chiffres...

Gratuités :

- Distribution hebdomadaire de fruits
- Potage pour tous à midi
- Natation chaque semaine dès la 3^e maternelle (transport et entrée à la piscine)
- Accueils matin et soir (de 07h00 et jusqu'à 18h00)

Petits prix :

- Repas chauds et équilibrés (potage, plat, dessert)
- Accueil extrascolaire « Les P'tites Canailles » chaque mercredi après-midi de 13h00 à 18h00 : 5,00 € pour le 1^{er} enfant, 3,00 € pour les suivants.
- Activités organisées lors des journées pédagogiques (bricolages, ateliers culinaires, excursions...)
- Participation financière de l'Administration communale et des associations de parents pour les activités culturelles ou récréatives.

N'hésitez pas à visiter notre site ainsi que les visites virtuelles de nos 4 écoles.

www.sommeleuze-ecole.be

Pour plus d'informations et visites des établissements :

[Direction et secrétariat](#)

[Rue de l'Eglise, 13, 5377 Heure](#)

[086/ 32 25 35](#)

sommeleuze@ecoles.cfwb.be

[Direction : Mme Fabienne DOSSOGNE 0478/58 93 36](#)

[Echevinat : Mme Sabine BLERET – DE CLEERMAECKER](#)

sabine.bleret@sommeleuze.be – 0470 /24 71 60

/MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Jeudi 21 juillet à Baillonville

La manifestation patriotique du 21 juillet aura lieu à Baillonville et commencera par une messe à 11h00. Ensuite cérémonie, et pour terminer un apéritif sera servi à la salle.

Projet de Plan Stratégique PAC 2023-2027
Rapport sur les incidences environnementales

/ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien dans le cadre de la Politique Agricole Commune (plan stratégique relevant de la PAC) et financé par le Fonds européen agricoles de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) (règlements (UE) 2021/2115), le projet de rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ce plan a été élaboré. En vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, ce document est soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12 mai 2022	20 mai 2022	8 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none">- AC. SOMME-LEUZE, Rue du Centre 1 à 5377 Baillonville- anne.vandenbroeck@sommeleuze.be- Service public de Wallonie, Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain, 14, B-5000 Namur- Formulaire d'enquête sur https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027- Par mail : programme.feader.arne@spw.wallonie.be

Le dossier peut être consulté et les observations verbales sont recueillies jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, à l'adresse reprise ci-dessus, **uniquement sur rendez-vous pris minimum 1 jour ouvrable à l'avance, auprès de Mme Vanden Broeck (086/320.256 ou anne.vandenbroeck@sommeleuze.be)**.

Les documents sont consultables également sur le site internet :
<https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027>.

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, sur le formulaire prévu à cet effet, sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :

Projet de plan stratégique PAC 2023-2027
Via courriel : programme.feader.arne@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie, Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain 14, B-5000 Namur

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre 1er du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre 1er du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier

/ PROJET ECO-PATURAGE A HEURE



A partir de la mi-juin, un troupeau de **moutons roux ardennais tachetés** va venir vivre derrière l'aire de jeux à Heure.

Ce projet, à vocation **écologique et pédagogique**, vise à sensibiliser tant les élèves que les riverains à la conservation de la biodiversité.

Situé à proximité d'un site Natura 2000, la prairie en bordure de cours d'eau est pâturée de manière écologique avec une race locale de moutons appartenant à un éleveur de la région engagé dans le programme agro-environnemental.

Ce sont les moutons qui vont eux-mêmes entretenir le milieu en servant de « tondeuse animale », selon un plan de pâturage visant à **favoriser la flore et la faune sauvage**. En cas d'intempérie ou de forte chaleur, ils pourront aller se réfugier dans l'abri construit spécifiquement pour eux ! Les enfants de l'école pourront les y observer.

Deux panneaux didactiques compléteront ce projet porté par la Commune de Somme-Leuze en collaboration avec l'école de Heure, l'asbl Natagriwal et Natura 2000. Il est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales (FEADER) et bénéficie de subsides du Programme Wallon de Développement Rural.



INFORMATIONS GENERALES

/ACCUEILLANTE ONE

Mme Rossion Christine, Accueillante ONE à Noisieux, aura de la place disponible à partir de janvier 2023. Vous pouvez la contacter au 086/32.29.17.

/TELEVIE

Afin de soutenir le TELEVIE, le Comité Télévie Somme-Leuze, déjà actif depuis plusieurs années, fait appel à de nouveaux BENEVOLES. Nous attendons vos IDEES.

Prochaine réunion : le **mercredi 06 juillet à 20h**

Chez Denis Lecarte – Rue du Tilleul, 17 – Somme-Leuze - 0470/76.32.98.

Prochaine activité : **souper le 22 octobre** à la Salle Joseph Burette à Somme-Leuze.





CULTURE



/ASBL PASSEUR DE CULTURE

CINÉ PASS'HEURE

L'asbl Passeur de culture vous invite à son édition de Ciné Pass' Heure. **Le samedi 20 août**, nous vous accueillerons dès 19h00 (projection prévue à 20h00) dans la **Grange de Bruno** (Chez Bruno Hesbois, Rue du Stipy 12 à Heure) pour partager un bon moment cinéma avec nous.



Au programme, **Les Cinq légendes...** de Peter Ramsey (film sorti en 2012, durée 1h37').

L'aventure d'un groupe de héros, tous doués de pouvoirs extraordinaires. Emmenées par Jack Frost, un adolescent rebelle et ingénieux, ces cinq légendes vont devoir, pour la première fois, unir leurs forces pour protéger les espoirs, les rêves et l'imaginaire de tous les enfants.

Entrée : 5€ pour les adultes et 1€ pour les enfants. Attention le nombre de places est limité, il convient donc de s'inscrire au préalable auprès de Miriella Marinucci, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0495/61.13.08.

Les soirées peuvent être fraîches, prévoyez pulls ou couvertures 😊

Nos partenaires pour la soirée sont :



/BDBUS



Le **BDBUS** sera présent à Baillonville, Rue du Centre, 1 de **17h30 – 18h15**.

Les **jeudis 14/07, 11/08, 08/09, 13/10, 10/11, 08/12/2022**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Jadin, Service de la Culture, au 086/32.02.65 ou via francoise.jadin@sommeleuze.be.

/A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES



QUE D'ÉVOLUTIONS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE NOS VILLAGES DEPUIS 1830

A l'aube de modifications significatives du calendrier scolaire, à savoir la date de la rentrée, de la répartition et de l'extension des périodes de congés durant l'année, n'est-il pas utile de rappeler que les instituteurs et élèves de nos villages avaient également connu de tous temps d'importantes évolutions dans leur quotidien, que ce soit dans la pratique de l'enseignement ou dans la vie d'écolier. Les délibérations communales du village de Somme-Leuze de l'époque l'attestent.

Dès 1830, la nomination d'un instituteur était prévue pour un an. Le métier d'instituteur cumulait souvent avec un autre métier comme celui de domestique de ferme. Certains même ne possédaient aucun titre de compétence. La salle de classe mesurait 6,35 m sur 3,50 m. On ne trouvait ni cour, ni latrines. Les récréations avaient lieu sur la voie publique et les élèves prenaient leurs ébats dans les prairies avoisinantes.

Les élèves des classes inférieures (en bas âge) devaient payer 60 centimes par mois, 1,20 Fr. pour les classes moyennes et à la disposition de l'instituteur pour les classes supérieures. Les classes étaient seulement ouvertes du 1^{er} novembre au 1^{er} avril. Ce n'est qu'en 1837 qu'elles furent ouvertes pendant 8 mois. En 1838, l'instituteur était chargé d'instruire 20 indigents gratuitement. Il était tout à fait libre sur la nature et l'étendue des branches enseignées. Il n'y avait pour ainsi dire aucune méthode de travail, tout était basé sur la lecture. De même qu'en calcul, les élèves exécutaient les opérations de manière routinière sans savoir pourquoi et comment. En conséquence, les élèves doués travaillaient par eux-mêmes et parvenaient à acquérir une certaine dose d'instruction. Mais le reste de la classe quittait l'école définitivement aussi instruits qu'à leur entrée, ne sachant ni lire, ni écrire. Certes, les méthodes ont bien changé depuis lors.

Les élèves appliqués recevaient une image de M. le Curé et étaient investis d'emplois de confiance : scier du bois, nettoyer la classe, tenir la main aux petits, etc. Quant aux punitions, le châtimement corporel dominait ; les élèves apportaient eux-mêmes de longues baguettes de coudrier dont ils apprenaient l'usage aux dépens de leurs dos et de leurs têtes. Les mises à genoux, les bras levés, tenant une brique dans chaque main, les coups de règles sur la pointe des doigts constituaient des pratiques courantes d'une époque... révolue !



Il est précisé également que le maître achetait le bois de chauffage, mais chaque élève devait y contribuer. Il était scié en morceaux par les élèves eux-mêmes pendant les récréations.

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be)

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine à la Culture.

/ASBL PASSEUR DE CULTURE

L'asbl Passeur de culture vous invite **le samedi 6 août**, dans le cadre de la marche des philosophes, au spectacle **Ni cage ni nid**.

« Avant la république des poils et des plumes, il n'y avait rien. Après la dictature des brosses à dents électriques, il n'y aura plus rien. » clament ces poètes fous, debout sur le trottoir. C'est Jean-Louis Banal et Jean-Claude Banal, les frères Banaux, qui sont venus vous avertir que notre fin est proche. Et qu'il vaut mieux en rire.

Où : dans la **Grange de Bruno** (Chez Bruno Hesbois, Rue du Stiply 12 à Heure).

Prix : les artistes travaillent « au chapeau » considérant que le spectateur donne ce qu'il estime devoir.

Public : à partir de 6 ans.

Horaire : accueil dès 19h, début du spectacle 20h.

Bienvenue à toutes et tous !

Attention le nombre de places étant limité, il convient de s'inscrire au préalable auprès de Miriella Marinucci, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0495/61.13.08.

Les soirées peuvent être fraîches, prévoyez donc pulls ou couvertures.

Nos partenaires pour la soirée sont :



/TEATIME : TABLE DE CONVERSATION EN ANGLAIS

Avant d'aller en vacances sur des plages à l'étranger, venez vous mettre dans le bain à Somme-Leuze !

Pour améliorer votre anglais en tous cas !

Ouvert à tous et à tous les niveaux.

Plus d'information: David.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.



La main libre



ATELIERS ARTS PLASTIQUES 6/12 ANS

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE

EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE LA SPIRALE DE NATOYE

L'atelier « La Main Libre » propose une expérimentation ludique de différentes techniques artistiques et ou pluridisciplinaires variables selon les projets : dessin, peinture, argile et autres ...

Cet atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans (première primaire à la sixième primaire).

A travers une pédagogie participative, l'animatrice développe des créations autour d'une thématique ouverte à différentes explorations, inventions et échanges.

La créativité stimule les capacités cognitives et intellectuelles, renforce la confiance en soi et permet de cultiver des habiletés sociales propices à l'ouverture d'esprit.

Le tout dans la joie et la bienveillance ! Bienvenue...

RENTREE LE LUNDI 12 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE.

ANIMATRICE ? Françoise Jadin, Animatrice socioculturelle, Plasticienne.

Administration communale de Somme-Leuze.

HORAIRES ? Du lundi 12/09/2022 au mercredi 21/06/2023, sauf congés scolaires.

LE LUNDI DE 17H00 à 18H30.

LE MERCREDI DE 13H30 à 15H00.

LIEU ? Maison de Village de Baillonville (Les Rabottis) - rue du Centre 1A – BAILLONVILLE.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 80 € pour l'année, 40 € pour le deuxième enfant d'une même famille.

Premier cours d'essai gratuit.

Tenue adaptée souhaitée.

INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité à 10 enfants par groupe.

A partir du 11/07/2022 auprès de Françoise Jadin au 086/32.02.65.

francoise.jadin@sommeleuze.be

INFORMATIONS :

Jessica Carpentier, Echevine de l'Enfance au 0474/20.25.18.

carpentierjessica@hotmail.be





LOISIRS

/THE DANSANT DU «PETIT BAILLONVILLE»

dès 14h

- **3 juillet** : Yves Rensonnet
- **4 septembre** : Jacques Gathy

Renseignements : Piret Michelle – 084/32.16.64.

/BALADE TOURISTIQUE

Vous êtes propriétaire d'un véhicule ancêtre ou vous voulez tout simplement (re)découvrir notre belle région, ceci est fait pour vous ...

- L'ASBL « Les trois filleuls » a le plaisir de vous inviter à sa 3^{ème} grande balade touristique.
- Au menu cette année, une balade entre histoire et préhistoire à travers la Famenne et les Ardennes.
- La balade se tiendra le dimanche 07 Août 2022.
- Départ et arrivée de la balade à la salle de village de Bonsin-Chardeneux, route d'Ocquier 8A, 5377 Bonsin.
Les départs auront lieu entre 09h30 et 11h.
Le soir, un repas vous sera servi et les trois premiers équipages recevront un lot.
- Le prix de la balade est fixé à 60€ pour un équipage de 2 personnes. Ce prix comprend le roadbook, les sandwiches à midi, les repas chauds le soir et deux boissons.
*Personnes supplémentaires : 30€, enfant de moins de 12 ans : 10€.
Paiement à effectuer sur le compte de l'ASBL BE43 7320 5324 8001 (communication : balade touristique + votre nom) ou en liquide le jour de la balade.
- Infos et inscriptions : Davin Jean-François : 0479/56.76.89.

Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux.

Dimanche 10 juillet 2022

MARCHE ADEPS À HEURE



Inscriptions dès 8h
Départ de l'école de Heure
5 – 10 – 15 – 20 KM
ENTREE GRATUITE
Bar & petite restauration

Une organisation du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze

Adresse du jour : Rue de l'Eglise, 13 – 5377 HEURE
Info : 086/32 25 67

Email : si.somme-leuze@belgacom.net
Site internet : www.sommeleuze.be

/RENDEZ-VOUS À LA FERME LA VACHE SANS TACHE À SINSIN

Dimanche 24 juillet

Dans le cadre des fermes ouvertes, quelques jours après cet évènement, la Vache sans Tache vous invite à découvrir le monde agricole au travers de diverses activités dont vous trouverez le programme ci-après :

12h : dîner sur réservation : apéro - barbecue - dessert : 18€ (enfants 10€)

Visites guidées de la ferme : 11h - 13h - 14h - 15h - 16h

Bar et petite restauration tout au long de la journée

Cinéma - grimage – animations - Jeu concours

Petits vélos, rollers et trottinettes bienvenus

17h : Je chante pour ma ferme : venez faire l'expérience d'une chorale éphémère, pour TOUS niveaux et TOUS âges

Infos et réservations :

0496/02.60.21- www.lavachesanstache.com

demandefan@hotmail.com

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous partager notre univers.

Françoise Demande et Michel Leboutte
Rue de Belvaux 4
5377 Sinsin

/HEURE EN FETE

Du 1 au 5 juillet

Vendredi 1	Dès 22h	Bal années 80-90 Michel Collignon, 7euros
Samedi 2	Dès 22h	Bal des jeunes DJ Highness, DJ Antho B, DJ Dam, 7euros
Dimanche3	12h	Diner de la fête : Adulte : Porcelet grillé et accompagnements par Signé Nous , dessert, 18 euros Enfant : Pain saucisse, 3euros
	14h	Jeux intervillages (5 personnes par équipe) Inscriptions souhaitées au 0471/20.94.33
	17h30	Soirée karaoké animée par Damien Lecomte
Lundi 4	Dès 15h	Thé dansant animé par Jacques Gathy
Mardi 5		Cramignon, friterie et guinguette à la salle

/KERMESSE DE SOMME-LEUZE

du 29 juillet au 02 août 2022

Vendredi 29/07	Dès 21h	<p>Soirée années 90 – 2000 animée par DJ Greg</p> <p>Entrée : 6€</p>
Samedi 30/07	Dès 21h	<p>MAKE SOMME NOISE [5^{ème} Édition]</p> <p>DJ's : Wild Noise, Dem's, ARNO vs MASS</p> <p>Entrée : 8€ sur place ou 6€ en prévente auprès des membres du Comité des jeunes.</p> <p>▮ Nombre de préventes limité ▮</p>
Dimanche 31/07	Dès 11h	<p>Messe des jeunes</p> <p>Suivie d'un apéro offert sur le parvis de l'église Saint-Remi de Somme-Leuze</p>
	Dès 15h	<p>GARDEN Party animée par DJ Ben</p> <p>Au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu du clou • Beerpong libre • Château gonflable • Mōlkky (jeu de quilles scandinave) • Chouffe au fût <p>Entrée GRATUITE</p>
	Dès 18h	<p>Barbecue géant par le traiteur « Signé Nous »</p> <p>Prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Menu adulte (18€)</i> : apéritif, 3 viandes (saucisse + brochette + porcelet grillé), salad bar et dessert • <i>Menu enfant (10€)</i> : apéritif, 1 saucisse, salad bar et dessert <p>Réservation obligatoire jusqu'au 24/07 via Fiona DENAYER (0472/60.87.72), après 17h.</p>
	Dès 20h	<p>Blind test géant organisé par le MandaBar</p> <p>Prix : 30€ par équipe de 4 à 8 personnes</p> <p>Inscriptions obligatoires via Lora RASKIN (0472/60.87.72), après 17h.</p>
	Dès 22h30	<p>Soirée animée par BEN B</p> <p>Entrée GRATUITE</p>
Lundi 01/08	Dès 15h	<p>Thé dansant à la Salle Joseph Burette animé par Jacques Gathy</p> <p>Entrée GRATUITE avec tarte et café offerts</p>
	Dès 19h	<p>Marche houblonneuse</p> <p>+/- 5km dans les rues du village avec 5 stands de dégustation de bières spéciales.</p> <p>Départ : Salle Joseph Burette</p> <p>Prix : 15€ pour 5 bières spéciales (3,5€ par bière supplémentaire)</p> <p>GRATUIT pour les « simples » marcheurs</p>
Mardi 02/08	Dès 21h	<p>GRAND BAL DU CRAMIGNON animé par Arno & Dam'</p> <p>Entrée GRATUITE</p>

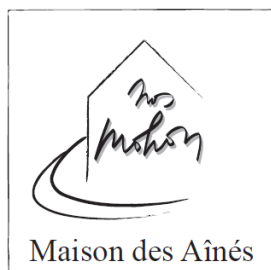
✓ Ambiance et sécurité assurées !

✓ Lieu : à hauteur des terrains de tennis du Tennis Club de Somme-Leuze, sauf les festivités du lundi.

✓ Possibilité de paiement des tickets boissons par Bancontact.

✓ Plus d'infos sur la page Facebook « Comité des jeunes de Somme-Leuze ».

Une organisation de l'ASBL Comité des jeunes de Somme-Leuze



/MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DE JUILLET 2022

Lundi 04/07	• Jeux de cartes – belote, rami, couillon ♥♣♦♠
Mercredi 06/07	• Pétanque 🎱
Jeudi 07/07	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent : 👉 • Jeux de cartes, jeux de société et discussions
Lundi 11/07	• Jeux de cartes – belote, rami, couillon ♥♣♦♠
Mercredi 13/07	• Pétanque 🎱
Jeudi 14/07	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent : départ de la maison des aînés à 14h (Julien) 👉 • Jeux de cartes, jeux de société et discussions
Lundi 18/07	• Jeux de cartes – belote, rami, couillon ♥♣♦♠
Mercredi 20/07	• Pétanque 🎱
Jeudi 21/07	• FERIE – Fête nationale
Lundi 25/07	• Jeux de cartes – belote, rami, couillon ♥♣♦♠
Mercredi 27/07	• Pétanque 🎱
Jeudi 28/07	• Sortie au restaurant (prendre contact pour la réservation)

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Isabelle Taminioux (tél.086/32.31.73), anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général,
Jean Wener.

La Présidente,
Marianne Collin-Fourneau.



AGENDA



/PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
Le 11 juillet 2022	Les 27 et 28 juillet 2022
Le vendredi 12 août 2022	Les 31 août et 1 ^{er} septembre 2022
Le 12 septembre	Les 28 et 29 septembre
Le 10 octobre	Les 26 et 27 octobre
Le 14 novembre	Les 30 novembre et 1 ^{er} décembre
Le 12 décembre	Les 28 et 29 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/COLLECTES DE JUILLET

- **Papiers et cartons : 7**
- **Déchets ménagers : 4, 11, 18, 25**
- **Sacs bleus PMC : 12, 26**
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site **www.bep-environnement.be** (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte.



au
081/26.04.
00. Infos :
www.laressourcerie.be (BEP).

Vous pouvez également consulter le calendrier des collectes sur :
<http://www.sommeleuze.be/vie-communale/services-communaux/nature-et-environnement/tout-sur-vos-dechets/ramassages-a-somme-leuze>
ou sur www.bep-environnement.be



Pour plus d'infos sur les dates de collectes, vous pouvez également télécharger l'appli Recycle !